

COMMUNE DE VIGY



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SIX MARS DEUX MIL VINGT-CINQ

à 19 heures 02, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Boris HUBERT, Patrick GUARRIGUES, Nicolas AUBRY, Clarisse CHARLET, Kathy GAILLOT, Céline TONUS, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Véronique GAMMELLA procuration à Sylvain WEIL, Valentine GABEL procuration à Nicolas RAVAINÉ, Jean-Philippe BESLER procuration à Boris HUBERT, Nathalie BON procuration à Isabelle MULLER.

Absents non excusés sans procuration : Franck CHIAPPA et Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 01 mars 2025.

La séance est ouverte à 19h 02, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2025/002/003

Objet : Aménagement place de l'Eglise : Convention avec le département

Les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise étant réalisés sur le domaine routier départemental, il convient de définir avec le département les conditions de réalisation, de financement et de gestion ultérieure des aménagements sur la RD 52 dans la traverse de Vigy.

A cette fin, une convention entre le département de la Moselle et la commune de Vigy doit être réalisée.

Une demande de réalisation de celle-ci a été faite par courrier recommandé adressé à Monsieur le Président du Département de la Moselle en date du 08 février 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide d'accepter le projet de courrier de demande de convention.

Pour extrait conforme, Vigy le 06 mars 2025,

Le Maire, Sylvain WEIL,